



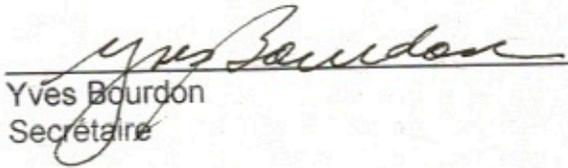
**RÉSOLUTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE
LA SOCIÉTÉ DE LOISIR ORNITHOLOGIQUE DE L'ESTRIE**

Il est proposé par : Serge Beaudette
Il est appuyé par : Diane Carlos
Et résolu à l'unanimité,

Que la Société de Loisir Ornithologique de L'Estrie nomme André Cyr, le président fondateur de la société, membre honoraire. Une mention de " membre à vie " sera écrite sur sa carte de membre .

Adoptée.

Copie certifiée conforme extraite
Du procès verbal de la réunion tenue le 20 janvier 2000.


Yves Bourdon
Secrétaire